

Le cosmopolitisme : enjeux et débats contemporains

Ryoa Chung et Geneviève Nootens

Nous vivons dans un monde trouble. Pourtant, cet ouvrage est consacré à l'idéal cosmopolitique. Notre lot contemporain de tragédies humaines tributaire des conflits armés, des désastres naturels, de l'inégalité abyssale entre les uns et les autres ainsi que des représentations idéologiques de toute obédience (de l'intégrisme fanatique à l'impérialisme éhonté, en passant par le capitalisme le plus sauvage) n'est sans doute pas unique au XXI^e siècle débutant. Mais il n'en demeure pas moins que l'ordre international connaît des transformations significatives qui distinguent de manière plus singulière tant les circonstances et les causes des souffrances humaines que les sources d'espoir de notre époque.

Ce qu'il convient d'appeler familièrement le phénomène de la *mondialisation* désigne l'ensemble des processus d'interactions économiques, technologiques et politiques qui, depuis quelques décennies, semblent avoir créé une structure d'interdépendance plus importante entre les États. Dans ce contexte, les enjeux éthiques de l'ordre mondial suscitent un malaise moral particulier aux yeux de notre génération. Le fait même que certains enjeux internationaux soulèvent un questionnement moral au sein de l'opinion publique à l'échelle globale peut sembler, à bien des égards, comme un trait inédit de notre temps. La dimension morale des problèmes environnementaux, par exemple, ou encore la dimension de certaines catastrophes épidémiologiques qui frappent les régions les plus

pauvres du monde, fait désormais partie intégrante de notre culture éthique telle que la rapportent médias et universitaires. La compassion envers le malheur d'autrui n'est évidemment pas l'apanage de notre génération. À titre d'illustration éloquente, pensons à la réaction passionnée de Voltaire face au fameux tremblement de terre de Lisbonne qui avait également secoué les intellectuels européens du siècle des Lumières. Toutefois, notre réflexion morale à l'égard des défis éthiques actuels a mué de la sollicitude à la responsabilité. La communauté internationale serait-elle partiellement responsable des conditions d'indigence dont souffre un vaste nombre de nos semblables, de la détérioration de notre environnement et des catastrophes humanitaires dont sont victimes des populations entières? Notre responsabilité collective s'étend-elle par-delà les frontières géographiques en vertu d'un principe de justice globale, de même que par-delà les frontières temporelles à l'égard du bien-être des générations futures? Si tel est le cas, quels types d'obligations et d'actions politiques notre responsabilité ou notre devoir d'entraide détermine-t-il?

C'est précisément ce type de questionnement de plus en plus partagé au sein de notre génération qui caractérise l'air du temps. Cela ne prouve en rien que notre époque porte en son sein des causes d'espérance, mais explique à tout le moins pourquoi la réhabilitation d'une très vieille idée soulève aujourd'hui autant d'intérêt. L'ensemble des contributions rassemblées dans cet ouvrage atteste du sérieux et de la rigueur avec lesquels des philosophes et politologues parmi les plus importants dans le domaine de l'éthique internationale en langue française abordent l'idéal cosmopolitique. Ils nous livrent ici leurs réflexions critiques sur les débats et les enjeux que son évolution contemporaine entraîne. Nous convions à la fois les lecteurs de toute formation qui s'intéressent à l'actualité internationale et les spécialistes du sujet à un état des lieux.

L'idéal régulateur du cosmopolitisme est associé à des termes forts et à leurs variantes : justice, paix et fraternité universelles. En vue d'indiquer les paramètres généraux des diverses théories cosmopolitiques qui sont discutées ici, il convient de rappeler que les interprétations contemporaines discutées dans ce volume s'inscrivent dans une longue histoire qui remonte à l'Antiquité. En ce qui concerne la tradition occidentale du cosmopolitisme, les stoïciens ont été les premiers à formuler l'idée que tous les humains puissent être considérés comme des *kosmopolites*, c'est-à-dire des « citoyens du monde ». À vrai dire, la notion d'une appartenance sans frontières à une commune humanité n'a pas été d'emblée définie en termes

de justice politique ni de projet de paix perpétuelle, mais reflétait davantage un idéal d'égalité et de fraternité morales en vertu duquel les frontières géographiques délimitant des entités politiques et des allégeances particulières avaient peu de sens. La vision stoïcienne défendait ainsi un ensemble de principes universels, applicables à tous les êtres humains et accessibles à tous les êtres doués de raison. Cependant, cet accent mis sur l'unité de l'espèce humaine reste profondément apolitique (ce n'est qu'avec les juristes romains que la doctrine cosmopolitique sera davantage liée à des préoccupations relatives au bien public). Le caractère éminemment abstrait d'une citoyenneté sans cité et des devoirs universels découlant d'une telle humanité partagée explique en grande partie le scepticisme toujours manifeste en regard de l'idéal cosmopolite.

C'est bien l'idéal *moral* comme tel d'une fraternité sans frontières qui a été réexaminé par des penseurs anglo-américains, notamment par Martha Nussbaum, dans une discussion philosophique très riche au sujet de l'opposition problématique entre les intuitions fondamentales du cosmopolitisme et du patriotisme¹. À la suite du formidable débat qui a marqué l'avènement de la philosophie politique anglo-américaine et à la suite de la parution de l'ouvrage de John Rawls, *Theory of Justice*², une certaine vision du libéralisme a accentué l'individualisme normatif à son fondement. Le postulat selon lequel l'individu constitue l'unité fondamentale des considérations morales et des normes politiques au sein d'une société juste a été radicalement mis en cause par une approche plus communautarienne insistant sur le caractère premier (aussi bien du point de vue phénoménologique que normatif) de la communauté politique qui seule, selon cette perspective, donne sens et substance aux droits des individus. Dans le domaine de l'éthique des relations internationales (un champ de recherche relativement autonome en philosophie politique contemporaine ayant connu un essor remarquable depuis les années 1980), le débat entre individualisme et communautarisme s'est traduit par l'opposition entre l'universalisme moral fondé sur la primauté des droits individuels fondamentaux et les thèses de partialité morale marquées par leur reconnaissance première des appartenances communautaires et

1. Martha C. Nussbaum, « Patriotism and Cosmopolitanism » dans *For Love of Country. Debating the Limits of Patriotism*, J. Cohen (dir.), Boston, Beacon Press Books, 1996.

2. John Rawls, *A Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press, 1971. *Théorie de la justice*, traduction française de Catherine Audard, Paris, Seuil, 1987.

nationales. Pour certains, l'idéal cosmopolitique incarne donc la nécessité de réformer l'ordre mondial en vertu de l'égalité universelle de tous les êtres humains ; pour d'autres, il s'agit plus ou moins d'une utopie désincarnée qui ne tient pas compte de la réalité, d'autant plus que la réalité de la sphère internationale est caractérisée par l'existence d'États souverains qui sont, en théorie, garants de la diversité culturelle. En ce contexte de pluralisme exacerbé à l'échelle internationale, comment peut-on concilier les droits des individus et les droits des peuples si tant est que l'imposition coercitive d'un universalisme moral au nom d'un idéal cosmopolitique de l'égalité de tous les êtres semble aller à l'encontre du respect du pluralisme et de la souveraineté des États ?

Ce thème traverse l'ensemble des chapitres de ce livre comme un leitmotiv lancinant qui définit l'essor contemporain des théories cosmopolitiques. Pour les uns, c'est toute la question de la souveraineté étatique qu'il faut dénoncer comme une doctrine dogmatique du droit international. Pour les autres, en l'absence d'un gouvernement mondial (construction purement abstraite d'un idéal peu plausible ou peu désirable), la reconnaissance du rôle incontournable des États conduit à une redéfinition nécessaire de leurs prérogatives traditionnelles... ou au désaveu de l'idéal cosmopolitique. Cependant, dans le sillage de l'héritage philosophique du *Projet de paix perpétuelle* (1795) de Emmanuel Kant – dont le bicentenaire coïncidait avec les célébrations du 50^e anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies et marquait la réhabilitation de l'idéal cosmopolitique en philosophie politique –, certains des défenseurs les plus illustres du cosmopolitisme contemporain tentent de concevoir une approche institutionnelle mettant de l'avant une théorie de la souveraineté partagée au plan des instances décisionnelles internationales. Les travaux de David Held³, portant sur la démocratie cosmopolitique, ou de Thomas W. Pogge⁴, centrés sur les notions de responsabilité causale et de devoirs partagés, débouchent tous sur des projets de réforme institutionnelle à partir du modèle onusien déjà existant.

Le cosmopolitisme institutionnel caractérise donc une orientation majeure des avancées actuelles en éthique internationale et peut être

3. David Held, *Democracy and the Global Order*, Stanford, Stanford University Press, 1995.

4. Thomas W. Pogge, *World Poverty and Human Rights*, Cambridge, Polity Press, 2002 ; 2008 (seconde édition).

distingué du cosmopolitisme moral ou interactionnel. Cette dernière approche met l'accent sur l'argumentation proprement morale qui justifie des devoirs universels incombant à tous les individus dans leurs interactions réciproques. L'écrit pionnier de Peter Singer⁵ sur la question de la faim et de la pauvreté dans le monde illustre de manière exemplaire l'importance et la nécessité de défricher l'ensemble de nos intuitions morales afin de révéler l'urgence de repenser l'idéal cosmopolitique. À défaut de pouvoir arrimer cet idéal régulateur à une théorie politique plus robuste, le cosmopolitisme moral prête cependant le flanc aux objections légitimes d'un certain scepticisme réaliste.

La génération actuelle de philosophes politiques qui s'intéresse au projet cosmopolitique se distingue donc par son effort à vouloir élaborer des théories de justice globale plus substantielles en termes de prescriptions normatives et institutionnelles. Notons par ailleurs que le paradigme rawlsien en philosophie politique contemporaine continue d'exercer une influence majeure dans ces changements. Paradoxalement, Rawls lui-même a pris des distances considérables avec le courant cosmopolitique prédominant en éthique internationale (tel que représenté par les Charles Beitz⁶ et Simon Caney⁷, par exemple). En effet, dans son dernier ouvrage, *The Law of Peoples*⁸, Rawls propose une « utopie réaliste » du droit des gens qui récuse le réflexe d'extrapoler un principe de justice distributive (analogue à son fameux principe de différence) à l'échelle globale, alléguant les nombreuses conditions structurelles de l'ordre international qui nous empêchent, à son avis, de penser la justice globale comme une simple extension de la justice sociale en contexte domestique. Si la première réception critique des lecteurs cosmopolitiques de Rawls s'est avérée une déception généralisée, nous relisons aujourd'hui plus attentivement son dernier opus, soit pour limiter plus précisément, voire plus radicalement,

5. Peter Singer, « Famine, Affluence and Morality », *Philosophy and Public Affairs*, 1972. Singer a publié, par la suite, de nombreux ouvrages reprenant la problématique initialement présentée dans cet article.

6. Charles Beitz, *Political Theory and International Relations*, Princeton, Princeton University Press, 1979.

7. Simon Caney, *Justice Beyond Borders. A Global Political Theory*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

8. John Rawls, *The Law of Peoples. With the Idea of Public Reason Revisited*, Cambridge, Harvard University Press, 1999. *Paix et démocratie. Le droit des peuples et la raison publique*, traduction française de Bertrand Guillaume, La Découverte/Boréal, 2006.

la portée réelle de l'idéal cosmopolitique, soit pour approfondir les arguments qui conduisent certains à le reformuler de manière encore plus convaincante à la lumière des imperfections, des ratés et des insuffisances de notre monde non idéal. Bien que les recherches poursuivies en éthique internationale appellent sans doute des échanges interdisciplinaires de plus en plus engagés en vue de produire des théories normatives qui correspondent à une connaissance plus minutieuse des caractéristiques empiriques et structurelles de l'ordre mondial, d'un point de vue philosophique (premier dans l'ordre du savoir moral), le projet cosmopolitique s'avère plus que jamais, aux yeux de certains, incontestablement nécessaire.

Ce bref tour d'horizon de quelques thèmes incontournables dresse la table pour la lecture des onze contributions offertes par nos collaborateurs qui, à titre d'experts dans leur champ de recherche respectif, nous permettent d'approfondir des questions plus précises. Le volume s'ouvre avec le texte de Jocelyne Couture et met en perspective la filiation problématique entre l'ancienne doctrine du cosmopolitisme et ses interprétations contemporaines. Son analyse critique nous permet de prendre le pouls de l'orientation actuelle des théories de justice globale tout en relevant les tensions et les contradictions potentielles entre ces diverses lectures sur trois problèmes centraux : l'égalitarisme, l'individualisme et la priorité des allégeances. Dans le second chapitre, Stéphane Chauvier nous invite à une réflexion lucide sur les exigences institutionnelles de l'idéal cosmopolitique à la lumière des enjeux environnementaux. Or, le réalisme percutant de Chauvier ne consiste pas tant en un désaveu de l'idéal cosmopolitique qu'en une vision plus sobre des projets de réforme des mécanismes et des dispositifs organisationnels déjà existants en vue de répondre à certains défis de gestion commune des ressources et de justice distributive. Monique Canto-Sperber s'intéresse, pour sa part, à l'adéquation souvent tenue pour acquise entre l'idéal cosmopolitique et l'idéal de paix universelle. Dans la mesure où les États demeurent les principaux acteurs des institutions internationales, à la fois sources et modérateurs de violence, il paraît impossible d'envisager l'établissement de la paix mondiale sans le recours inévitable à la force. Son analyse conceptuelle des termes en jeu montre que le rapport analytique entre l'idéal cosmopolitique et le projet de paix perpétuelle se révèle des plus conflictuels.

La contribution de Jean-Marc Ferry part d'une réflexion sur l'État comme figure constitutive et incontournable du politique ; sa pensée se poursuit dans l'élaboration d'un cosmopolitisme réflexif (plutôt que d'un

cosmopolitisme institutionnel) par lequel il faut entendre l'importance de l'usage public de la raison comme source de normes partagées. Or, contrairement à un certain paradigme philosophique imposé par le contractualisme libéral qui tente de neutraliser les croyances privées au nom d'une certaine conception de la raison publique, l'auteur nous présente un modèle criticiste du « consensus par confrontation » faisant place aux convictions religieuses et métaphysiques dans la délibération publique en contexte de pluralisme. Pour Klaus-Gerd Giesen, il faut examiner plus attentivement les prémisses implicites contenues dans les positions de Habermas et de Derrida en raison de l'arrière-plan idéologique de certaines visions du cosmopolitisme. En dernière analyse, si le cosmopolitisme de Habermas ne fait que refléter la réalité politique et juridique du système international contemporain, et si la pensée de Derrida fait dépendre l'exercice de la responsabilité politique sur une élite de surhommes, l'on doit admettre que ces interprétations de l'idéal cosmopolitique auront peine à contrecarrer les formes manifestes et insidieuses de l'impérialisme occidental ou à surmonter les causes du terrorisme religieux transnational.

Le texte de Kai Nielsen aborde de front un thème controversé, à savoir si l'institution du gouvernement mondial est logiquement ou pratiquement nécessaire pour réaliser l'idéal cosmopolitique. Bien que Nielsen ne partage pas le rejet kantien du projet de gouvernement mondial, il affirme que le nationalisme (libéral) et le cosmopolitisme demeurent compatibles. C'est précisément au sujet du rôle et des prérogatives des États que la contribution de Véronique Zannetti soulève le débat éminemment actuel sur l'intervention humanitaire. Sa réflexion éclairante sur l'articulation difficile entre les droits des États et ceux des individus permet au lecteur de mieux comprendre les paramètres de cette problématique. Dans le chapitre suivant, Christian Nadeau approfondit la question de la violence politique et de l'usage légitime de la force. À la lumière de la théorie de la guerre juste, son texte propose une analyse critique du droit à l'autodéfense en exposant la notion de domination comme modalité de l'agression. De manière évidente, les enjeux soulevés par les conflits militaires constituent les problèmes les plus pressants dans le domaine de l'éthique internationale qui nous permettent de mesurer tant la pertinence que les limites des théories cosmopolitiques actuelles.

Si la genèse philosophique de l'idéal cosmopolitique dans la pensée stoïcienne a été marquée par la notion de citoyenneté mondiale, la manière dont nous menons aujourd'hui le débat sur le droit à l'immigration constitue une

des caractéristiques les plus saillantes du développement contemporain des théories cosmopolitiques que nous présente Ernest-Marie Mbonda dans une perspective historique. Dans la mesure où l'auteur ne croit pas que l'idéal d'un gouvernement mondial soit une nécessité institutionnelle, il reste à déterminer comment la relation conflictuelle entre les droits des individus et les droits des États souverains doit être pensée à l'aune des droits des migrants. Dans la foulée de cette réflexion sur la justice globale, Michel Seymour propose une voie médiane entre l'individualisme normatif (particularité d'un certain cosmopolitisme libéral) et la reconnaissance nécessaire des droits des peuples. Sa contribution offre une interprétation approfondie du paradigme rawlsien en relations internationales. L'articulation problématique entre partialité nationale et cosmopolitisme constitue également un des thèmes qu'aborde Daniel Weinstock dans le dernier chapitre de cet ouvrage. En l'absence d'un super État, comment peut-on penser la possibilité d'un *demos* mondial capable de canaliser les allégeances particulières vers des objectifs communs ? L'auteur suggère qu'à défaut de pouvoir compter sur la seule conviction morale, les motivations prudentielles des uns et des autres, relatives aux enjeux transnationaux qui concernent l'intérêt bien compris de tous, peuvent grandement contribuer à la consolidation d'une solidarité sans frontières, analogue au processus de consolidation d'une solidarité nationale.

Les arguments présentés par les auteurs de ce volume reflètent fidèlement les débats contemporains sur le cosmopolitisme. Il ressort de ces textes que ces débats ont une pertinence philosophique, sociale et politique très large. Quel que soit le point de vue adopté, la richesse des idées mises en place ici montre que le cosmopolitisme, bien que très ancien, continue d'engendrer des arguments stimulants, bien que discutés, sur la manière de concevoir les rapports entre les individus, les peuples et les États, ne serait-ce que parce qu'il nous rappelle de manière forte que nous partageons tous une commune humanité, et que nous avons, à ce titre, des devoirs les uns envers les autres.